



MUSIQUE
L'ancien batteur d'Abba retrouvé mort

L'ex-batteur du groupe pop suédois Abba, Ola Brunkert, a été retrouvé mort dans sa villa de Majorque. La raison de son décès est vraisemblablement une chute accidentelle, a indiqué hier la garde civile espagnole. Né en 1946, il avait participé à l'enregistrement de l'ensemble des albums du groupe entre 1976 et le début des années 1980, ainsi qu'à plusieurs de ses tournées. /ats-afp

CONCURRENCE

Les diffuseurs de livres français sont sur la sellette

La commission de la concurrence ouvre une enquête contre les diffuseurs de livres français. Leur table de conversion de l'euro est controversée.

BERNE
CHRISTIANE ISMAND

Qui n'a jamais eu un moment d'irritation en constatant qu'un livre français était commercialisé en Suisse à un prix qui n'a rien à voir avec le taux de change? Fixés par l'éditeur, les prix sont adaptés au marché helvétique par les diffuseurs avec une table de conversion de l'euro qui entraîne un supplément pouvant aller jusqu'à 35%.

La commission de la concurrence (Comco) a décidé d'ouvrir une enquête sur cette pratique. Celle-ci pourrait en effet constituer un abus de prix au sens de la loi fédérale sur les cartels puisque chaque diffuseur est le représentant exclusif pour la Suisse des éditeurs français dont il dépend. Des sanctions, pouvant représenter jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé durant les trois années précédentes, peuvent être prononcées en cas de violation avérée de la loi sur les cartels.

Les diffuseurs justifient la majoration demandée par le coût de la logistique. «Nous allons vérifier si ce supplément couvre les coûts effectifs ou s'il entraîne une marge induite», indique Patrik Ducrey, directeur suppléant de la



ÉCRITS La table de conversion des distributeurs de livres français est dans la ligne de mire de la commission de la concurrence. (KEYSTONE)

Comco. Mais il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides, admet Pascal Vandenberghe. Le directeur général de Payot-Libraire souhaite néanmoins que «certaines choses bougent», vu les prix en vigueur. Et de rappeler la mise en garde du ministre de la culture Pascal Couchepin, qui avait brandi l'année passée la menace d'une intervention des pouvoirs publics si la branche ne s'autorégulait pas.

L'enquête pourrait durer plus d'une année car la situation est plus complexe qu'il

n'y paraît. D'une part chaque diffuseur a sa propre table, d'autre part il ne faut pas confondre distribution et diffusion.

L'Office du livre (OLF), à Fribourg, est le principal distributeur de Suisse romande. «En tant que distributeur, ce n'est pas nous qui fixons le prix mais la maison d'édition française qui nous achète de la logistique», explique le directeur de l'OLF Patrice Fehlmann. «Nous diffusons en revanche les Presses Universitaires de France. Je peux affirmer

à cet égard que le supplément de prix d'environ 22% que nous appliquons est pleinement justifié par nos coûts.» L'an dernier, libraires, éditeurs et diffuseurs s'étaient mis d'accord sur un modèle de fixation du prix du livre prévoyant que le supplément de prix demandé au consommateur ne dépasse pas 20%.

L'enquête de la Comco a pour arrière plan politique un débat sur la réglementation du prix du livre. Suite à l'appel au secours lancé par les librairies indépendantes mises

sous pression par l'arrivée de la Fnac, le Conseil national avait décidé de donner suite à une initiative parlementaire de feu Jean-Philippe Mairet (PDC/GE).

La commission compétente a cependant suspendu ses travaux dans l'attente d'un rapport sur les effets de la suppression du prix imposé en Suisse alémanique. Ce rapport devrait être livré cet été. La commission décidera de la suite de la procédure après avoir pris connaissance de ce document. /CIS

UNESCO

Cinq sites suisses de plus



UNESCO L'OFC s'est engagée à soutenir les candidats.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

L'Office fédéral de la culture (OFC) va s'engager jusqu'en 2011 pour l'inscription de cinq sites suisses supplémentaires au patrimoine mondial de l'Unesco.

La liste des sites méritant selon l'OFC d'être déclarés patrimoine mondial comprend le paysage urbain des cités horlogères de La Chaux-de-fonds et du Locle, ainsi que l'œuvre architecturale de Le Corbusier. Dans les deux cas, une décision de l'Unesco est attendue en été 2009, a indiqué hier l'OFC. Sept sites suisses figurent déjà au Patrimoine mondiale de l'Unesco, dont le vignoble du Lavaux et la vieille ville de Berne.

Un autre objectif de l'OFC est de recenser les transports par câble. Cet inventaire est à ses yeux d'autant plus important que la question de la valeur de certaines installations va se poser dans le cadre des demandes de prolongation des permis d'exploitation ou des concessions.

Programmes d'économies et nouvelle péréquation financière avec les cantons obligent, les enveloppes de la Confédération destinées à la restauration d'objets sont désormais moins généreuses que par le passé. Pour la période 2008-2011, le budget global se monte à 70 millions au total. Sur cette somme, près de la moitié est réservée aux crédits déjà engagés. /ats

En bref

■ FRANCE
Fuite de 400 tonnes de fuel

Une pollution a été signalée hier au niveau de l'estuaire de la Loire sur la côte atlantique française. Elle a été provoquée par une fuite d'environ 400 tonnes de fuel lors du chargement d'un navire, selon les autorités locales et la raffinerie Total. La préfecture a demandé aux communes touchées par la pollution «d'empêcher l'accès du public aux zones touchées afin d'éviter toutes manipulations et tout ramassage» et précisé que «l'Etat mobilise les moyens pour organiser le ramassage du produit». /ats-afp

■ TESSIN
Les îles de Brissago à nouveau accessibles

Les îles de Brissago sur le lac Majeur (TI) seront accessibles au public dès jeudi. Le jardin botanique tropical et le restaurant resteront ouverts jusqu'au 19 octobre, a indiqué hier la direction des îles. Géré conjointement par le canton du Tessin, la fondation Monte Verità et l'administration des îles, le jardin botanique est l'un des plus visités d'Europe. En 2007, il a accueilli près de 100 000 visiteurs. /ats

■ GRIPPE AVIAIRE
Cinquième décès de l'année au Vietnam

Le Vietnam a enregistré son cinquième décès de l'année dû à la grippe aviaire. La victime est un enfant de 11 ans originaire du nord, a-t-on appris hier auprès de l'Institut national d'hygiène et d'épidémiologie du pays. Selon le directeur adjoint du Département de santé animale de la province de Ha Nam, le garçon, qui avait «eu des contacts directs avec de la volaille malade», avait été «testé positif au virus H5N1 la semaine dernière». Ce nouveau décès porte à 52 le nombre de morts dus à la grippe aviaire recensés par les autorités du Vietnam. /ats-afp

FONDATION GIANADDA

Les dieux d'Egypte s'invitent à Martigny

La fondation Gianadda à Martigny accueille jusqu'au 8 juin l'exposition «Offrandes aux dieux d'Egypte». Elle est le fruit d'une collaboration avec le Metropolitan Museum of Art à New York.

L'exposition regroupe une septantaine de statues et statuettes de l'Egypte antique. Parmi ces œuvres en métaux précieux et en alliage de cuivre, figurent sept grands bronzes incrustés et décorés datant de 1070 à 664 avant Jésus-Christ.

La statue de la prêtresse et noble dame Takoushit, par exemple, mesure septante centimètres de haut. Trésor de la collection égyptienne du Musée national archéologique d'Athènes, elle n'avait

jamais auparavant quitté la Grèce.

Parmi les œuvres présentées se trouve aussi une petite statuette en or du dieu Amon. Toutes ces pièces, ainsi que différents témoignages archéologiques, permettent de comprendre la place et l'usage de la statuaire dans les temples.

Selon les textes anciens, les statues vouées aux cultes étaient nourries et habillées. On leur présentait des offrandes de bijoux et on les protégeait contre les dangers de la nuit. Des bracelets et des colliers miniatures en or confirment ces pratiques.

Certaines statues ont conservé des traces lisibles de leur emplacement et de leur déplacement durant les céré-



EXPOSITION La fondation Gianadda accueille une septantaine de statues et statuettes de l'Egypte antique. (KEYSTONE)

monies rituelles. Des milliers d'œuvres qui étaient enter-

rées dans des dépôts sacrés, échappent en revanche à toute explication linéaire et simple. /ats